



Lorraine,
Alsace,
Champagne-Ardenne,
Franche-Comté



Les cas-types ovins viande du Grand Est

ACTUALISATION ÉCONOMIQUE 2016

Les 9 cas-types présentés dans ce document couvrent une grande part de la diversité des systèmes de production ovins viande présents dans les régions de l'Est de la France. Ils fournissent des repères technico-économiques essentiels pour élaborer un projet de développement ou d'installation en élevage ovin. Ils permettent aussi de positionner les résultats d'un élevage par rapport à des objectifs de production. Les performances retenues sont accessibles avec une bonne maîtrise des techniques de production et sont proches de celles observées dans les fermes du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande du Grand-Est.

UN CAS-TYPE : DÉFINITION

Un cas-type décrit le fonctionnement et traduit les résultats d'un système d'exploitation géré de manière optimisée. Il est viable économiquement, vivable en travail et reproductible. Le tableau ci-dessous regroupe les 9 systèmes d'exploitation avec une variabilité du contexte de production et de la taille de la troupe.

Tableau 1 : 9 systèmes de production ovins viande

Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins d'Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne et Franche-Comté

Exploitation	Cas-type	Caractéristiques	Contexte
Herbagère spécialisée en production ovine	HO1	Un chef d'exploitation avec de la main-d'œuvre saisonnière (1,3 UTH) sur 75 ha de SAU avec 630 brebis de race lourde	Un système ovin spécialisé avec une production d'agneaux d'herbe
	HO3	Sur 60 ha, un chef d'exploitation (0,7 UTH) avec 300 brebis de race rustique et une activité complémentaire extérieure	Exploitation située en zone montagne vosgienne, un atelier d'agneaux d'herbe en vente directe
	HO4	2 UTH (un couple ou un chef d'exploitation et un salarié) sur 170 ha de SAU avec 1 000 brebis de race lourde	Un atelier ovin de grande taille avec 65% d'agneaux d'herbe et 35% de bergerie
Herbagère avec atelier ovin complémentaire	HLO2	Un couple avec de la main-d'œuvre saisonnière (1,9 UTH) sur 120 ha de SAU avec 375 brebis et 41 vaches laitières (250 000 l lait)	Un atelier ovin d'agneaux d'herbe en complément d'une production laitière
	HBVO	1,5 UTH (un couple ou un chef d'exploitation et un salarié) sur 100 ha de SAU avec 250 brebis et 52 vaches allaitantes (vente de broutards)	Un atelier ovin d'agneaux d'herbe en complément d'un système bovin viande naisseur
Polyculture élevage ovin	PO	1,5 UTH (un couple ou un chef d'exploitation et un salarié) sur 150 ha (46% d'herbe) avec 550 brebis de race lourde	Un atelier ovin d'agneaux d'herbe (40%) et de bergerie (60%) en complément d'un atelier de cultures de vente
Céréalière avec élevage ovin	CVO1 prolifique	2 chefs d'exploitation en GAEC sur 250 ha de SAU, avec 500 brebis en race prolifique	La troupe ovine valorise les 45 ha d'herbe, avec une production d'agneaux de bergerie
	CVO2	1,5 UTH (un couple ou un chef d'exploitation et un salarié) sur 170 ha avec 400 brebis de race lourde	Un atelier d'agneaux de bergerie valorise une surface en herbe (35 ha)
	CVO2 intensif	1,5 UTH (un couple ou un chef exploitant et un salarié) sur 170 ha avec 400 brebis de race lourde	Un atelier d'agneaux de bergerie valorise une petite surface en herbe (20 ha) impliquant un achat de fourrage obligatoire

LE PROFIL DES EXPLOITATIONS SUIVANT LE SYSTÈME DE PRODUCTION

Exploitations herbagères

Elles se caractérisent par une forte proportion d'herbe dans la SAU, avec une conduite extensive des surfaces fourragères et un chargement inférieur à 1,3 UGB/ha SFP. A l'exception de l'exploitation de montagne, la main-d'œuvre est composée d'un couple ou d'un exploitant et d'un salarié.

Exploitation de polyculture élevage

Située en zone de plaine à potentiel céréalier moyen, cette exploitation a 46% de ses surfaces en herbe. Les deux périodes d'agnelage (octobre-novembre et mars-avril) permettent d'optimiser la valorisation de l'herbe.

Exploitations céréalières

Exploitations de grande taille avec une forte proportion de cultures de vente et quelques parcelles en herbe obligatoire. Les ovins permettent de valoriser les surfaces en herbe et de conforter un emploi salarié.

Tableau 2 : Profil des exploitations

Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins d'Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne et Franche-Comté

Exploitation	Cas-type	UTH	SAU (ha)	Cultures de vente (ha)	SFP (ha) H + ME*	Herbe (% SAU)	Nbre brebis	Nbre vaches	Chargement UGB/ha
Herbagère spécialisée en production ovine	HO1	1,3	75	0	75	100	630	-	1,3
	HO3	0,7	60	0	60	100	300	-	0,7
	HO4	2	170	20	150	88	1 000	-	1,1
Herbagère avec atelier ovin complémentaire	HLO2	1,9	120	15	95+9,5	79	375	41 VL	1,2
	HBVO	1,5	100	0	100	100	250	52 VA	1,2
Polyculture élevage ovin	PO	1,5	150	81	69	46	550	-	1,25
Céréalière avec élevage ovin	CVO1 prolifique	2	250	205	45	18	500	-	1,7
	CVO2	1,5	170	135	35	21	400	-	1,8
	CVO2 intensif	1,5	170	150	20	12	400	-	3,2

* H + ME : Herbe + Maïs Ensilage

LES RÉSULTATS TECHNIQUE-ÉCONOMIQUES

Tableau 3 : Les résultats techniques de l'atelier ovin

Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins d'Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne et Franche-Comté

Exploitation	Cas-type	Nb brebis	Période agnelage	Pro-lificité	Mortalité agneaux	Product. numérique	Product. Pondérale (kg/EMP)	Poids carc. agnx	Concentré total (kg/EMP)
Herbagère spécialisée en production ovine	HO1	630	Mars-avril	168%	14%	128%	27 kg	19,6 kg	106 kg
	HO3	300	Fév-mai	132%	12%	116%	21 kg	19,4 kg	96 kg
	HO4	1 000	Oct-nov Mars-avril	158%	13%	131%	23 kg	18,5 kg	138 kg
Herbagère avec atelier ovin complémentaire	HLO2	375 + 41 VL	Mars-avril	164%	13%	136%	27 kg	19,1 kg	128 kg
	HBVO	250 + 52 VA	Mars-avril	167%	15%	134%	29 kg	19,1 kg	87 kg
Polyculture élevage ovin	PO	550	Oct-nov Mars-avril	156%	11%	127%	24 kg	18,8 kg	171 kg
Céréalière avec élevage ovin	CVO1 prolifique	400	Sept-oct Déc-fév	208%	17%	165%	29,8 kg	18,6 kg	261 kg
	CVO2	400	Oct-nov Janv-mars	155%	9%	132%	25 kg	18,9 kg	194 kg
	CVO2 intensif	400	Oct-nov Janv-fév	155%	9%	132%	25 kg	18,9 kg	268 kg

Définitions

- **Taux de prolificité** Σ Agneaux nés \times 100 / Σ mise bas.
- **Taux de mortalité agneaux** Σ Agneaux morts (y compris avortons) \times 100 / Σ Agneaux nés (y compris avortons)
- **Productivité numérique « zootechnique »** Σ Agneaux élevés \times 100 / Femelles destinées à la reproduction
- **Effectif Moyen Pondéré (EMP)** Correspond au nombre de brebis et agnelles de plus de 6 mois présentes en moyenne sur l'année (Σ effectif fin mensuel / 12).
Pour chaque mois, l'effectif fin = effectif début + achats + renouvellement - ventes - pertes
- **Productivité pondérale** Productivité numérique « zootechnique » \times Poids moyen agneaux de boucherie vendus
- **Kg concentrés/EMP** Concentrés achetés et prélevés / EMP

Pour les systèmes herbagers, l'obtention des résultats escomptés passe par une bonne maîtrise de la conduite du pâturage influençant les quantités de concentré consommées. Ce sont des systèmes sensibles aux aléas climatiques (production d'herbe et gestion sanitaire), bénéficiant depuis quelques années de cours attractifs. De plus, ce type d'exploitation agricole nécessite moins d'investissement en bâtiment d'élevage.

Tableau 4 : Les résultats économiques 2016

Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins d'Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne et Franche-Comté

Exploitation	Cas-type	Marge brute/ brebis	EBE*	EBE/ Produit brut	Disponible/ UTH en croisière	Annuités/ EBE en croisière	Annuités/ EBE à l'installation	Produit brut	Charges globales	CO* % PB	CS* % PB
Exploitation herbagère	HO1	121 €	66 737 €	48%	37 297 €	27%	34%	140 390 €	73 653 €	25%	27%
	HO3	95 €	30 802 €	46%	31 632 €	28%	43%	66 610 €	35 808 €	25%	29%
	HO4	102 €	76 147 €	36%	24 318 €	36%	61%	211 632 €	135 484 €	31%	33%
Herbagère bovins-ovins	HLO2	118 €	64 916 €	34%	21 264 €	38%	66%	188 576 €	123 660 €	33%	32%
	HBVO	126 €	52 940 €	40%	23 888 €	32%	71%	131 606 €	78 666 €	23%	37%
Polyculture élevage	PO	88 €	69 558 €	35%	28 932 €	38%	63%	201 225 €	131 667 €	35%	30%
Exploitation céréalière	CVO1 prolifique	91 €	118 650 €	33%	35 838 €	40%	61%	361 339 €	242 688 €	36%	31%
	CVO2	83 €	76 500 €	32%	29 998 €	41%	64%	242 335 €	165 835 €	36%	32%
	CVO2 intensif	58 €	77 817 €	30%	29 321 €	43%	63%	260 274 €	182 456 €	40%	30%

*Excédent Brut d'Exploitation (EBE) = Produit brut total – charges opérationnelles – charges de structure hors amortissement et frais financiers

*CO = charges opérationnelles ; CS = charges de structure hors amortissement et frais financiers

Les résultats économiques sont calculés avec des rendements reflétant le potentiel moyen des cultures, mais des prix observés pour la récolte 2016 (charges et prix de vente). L'année 2016 est marquée par une baisse du prix des céréales de 10 à 20 €/t et une hausse du prix du colza de 20 €/t. Le prix des agneaux d'herbe progresse de l'ordre de 1,5 % alors que celui des bergeries baisse de 2,5%. Le prix des aliments achetés continue de diminuer pour le concentré (entre 4 et 6 %), alors que les complémentaires azotés sont stables. Le prix de vente de la viande bovine est en baisse (3 % pour JB, 5 % pour les vaches, 8 % pour les brouards). En production laitière, le prix du lait chute depuis 2 ans avec une baisse de 8 % en 2016 (moins 22% par rapport à 2014).

Les résultats économiques des systèmes herbagers spécialisés sont en hausse, avec un EBE qui progresse de 5 %. Les systèmes mixtes avec du lait sont les plus impactés par la conjoncture, avec un EBE qui baisse de 6 %. Les systèmes avec cultures et production d'agneaux de bergerie ont des résultats également en baisse, la marge brute ovine perd 2 à 4 % et l'EBE 3 à 4 %.

Les écarts de disponible par UTH entre les systèmes cultures et élevage sont faibles, avec une efficacité économique plus forte pour l'élevage (41% en moyenne en élevage contre 32 % pour les systèmes de polycultures-élevage).

Cas-type HO1

EN ZONE HERBAGÈRE, UN SYSTÈME OVIN SPÉCIALISÉ AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX D'HERBE

A partir d'une troupe de 630 brebis en race lourde (Texel)



Une exploitation de 75 ha de SAU tout en herbe. Les terres sont de bonne qualité, peu séchantes. La main-d'œuvre est composée de 1,3 UTH. Ce type d'exploitation se rencontre avec un chef d'exploitation et de la main-d'œuvre complémentaire pour les agnelages.

FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 687 brebis de race lourde, avec un agnelage en mars/avril (609 mises bas). Les mises bas des agnelles ont lieu mi-avril.

Les résultats de reproduction tiennent compte des spécificités de la race Texel : avec un poids moyen des agneaux de 20 kg de carcasse en race pure, une mortalité de brebis plus importante à l'agnelage (7%), les agnelles sont mises en reproduction avec un bélier Charollais. Le choix des éleveurs est de regrouper les mises bas sur un seul agnelage pour des contraintes de travail. Les brebis vides ne sont pas mises en repasse. Malgré une fertilité moyenne, le poids des agneaux permet d'obtenir une bonne Productivité Pondérale.

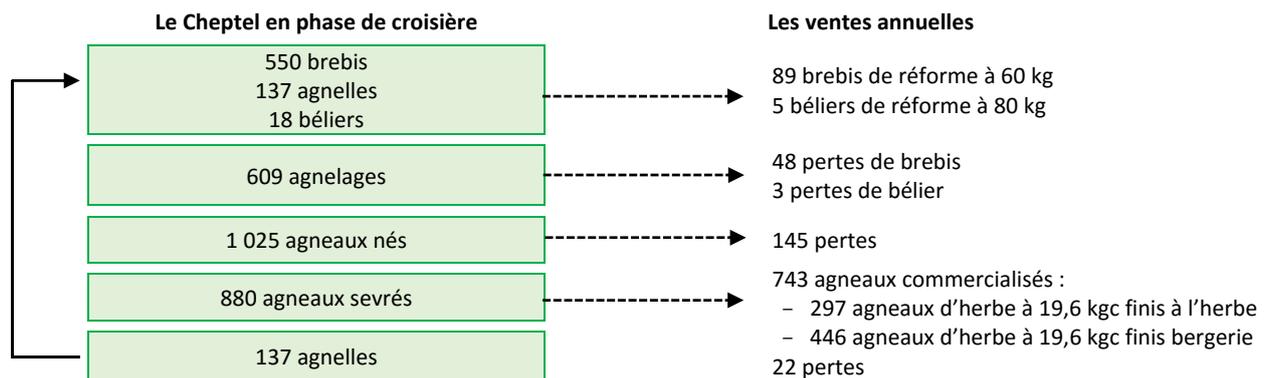
Les surfaces en herbe sont valorisées au printemps avec un chargement de 15 brebis/ha d'herbe. 35 ha sont récoltés en foin (dont 10 ha de fauche précoce) et 10 ha en regain pour alimenter les brebis en hiver. La valorisation de la surface en herbe est de 6,3 tonnes de MS/ha.

Les agneaux sont pesés et allotés afin de commercialiser les têtes de lot sans complémentation (vente de mi-juillet à mi-août). Les autres reçoivent une complémentation en pâture de 60 à 90 kg d'aliment 17% MAT. Pour une commercialisation jusqu'à la mi-octobre.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 75 ha de SAU → Prairies Permanentes : 75 ha
- Chargement : 1,3 UGB/ha de SFP

Schéma de fonctionnement 97 UGB – 687 brebis (630 Effectif Moyen Présent)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	89 %
Prolificté	168 %
Mortalité agneaux	14 %
Productivité numérique	128 %
Productivité pondérale par EMP	27 kg
Réforme	13 %
Age première mise bas	14 mois

Concentré total
106 kg/EMP

Agneaux	Herbe
Age au sevrage	120 j
Age à la vente	181 j
GMQ	206 g/j
Poids de carcasse	19,6 kg
Concentré par agneau	52 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	38 kg

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2016 EN VITESSE DE CROISIÈRE

PRODUIT BRUT TOTAL	140 390 €	CHARGES	73 653 €
Viande ovine	113 223 €	Charges opérationnelles	35 098 €
89 brebis de réforme à 65 €		25 % du PB : 468 €/ha	
5 béliers de réforme à 90 €		Animaux	32 498 €
297 agneaux finis à l'herbe : 19,60 kgc à 6,20 €/kg		Dont concentré : 18 158 €	
446 agneaux d'herbe finis bergerie : 19,60 kgc à 6,20 €/kg		Dont véto : 6 870 €	
- 6 mâles reproducteurs achetés à 500 €		Surface fourragère	2 600 €
2 205 kg de laine à 1,15 €/kg		35 €/ha	
687 aides ovines à 16,49 € + majoration à 7,08 €		Charges de structure	38 556 €
500 aides ovines à 1,98 € de majoration des 500 premières		27 % du PB : 514 €/ha	
Autres produits	9 101 €	(hors amortissement et frais financiers)	
50 ha ICHN à 85 €		Dont fermage	5 753 €
75 ha ICHN complément SF à 64,70 €		charges sociales	15 308 €
DPU	18 067 €	mécanisation	7 194 €
75 ha à 240,89 €		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	66 737 €
			48 % du produit brut
TRÉSORERIE			REVENU
Annuités	18 251 €	Amortissement	14 136 €
Soit 243 €/ha	27 % EBE	Frais financiers	3 650 €
DISPONIBLE POUR :		RÉSULTAT COURANT	48 951 €
L'AUTOFINANCEMENT	9 827 €		
LA FAMILLE	38 659 €		

COMMENTAIRES DE L'ANNEE

Atelier OV

Le produit atteint 172 €/brebis grâce à de bons résultats techniques. Il est en légère hausse. La maîtrise du poste concentré (avec achat d'aliment à 250 €/t pour les brebis) permet d'obtenir une marge brute de 121 €/brebis.

Economie globale

L'année 2016 a été marquée par une hausse des cours de l'agneau d'herbe de 1,5% et une baisse des aliments de 4% à 6%. Au final, l'EBE progresse de 4% par rapport à 2015. L'efficacité économique est très bonne avec un EBE/PB de 48%. Le disponible est le plus élevé avec 37 300 €/UTH.

INSTALLATION ET REPRISE

Montant du capital : 176 700 €, soit 2 356 €/ha.

Montant total de la reprise : 165 000 €

Elle se compose de :

- Cheptel 89 140 € : 10 185 € sur 10 ans à 2,5 %
- Bâtiment 35 340 € : 3 560 € sur 12 ans à 3,75 %
- Matériel 35 340 € : 4 983 € sur 8 ans à 3,75 %
- Stocks fourrages et avances aux cultures 15 900 € : 1 896 € sur 5 ans à 3,75 %.

Les annuités sont de 22 638 € durant les 5 premières années.

Le montant de la reprise est basé sur un cheptel avec une bonne valeur génétique et une partie des brebis gestantes, des bâtiments fonctionnels et du matériel en bon état.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2017 – Référence Idele : 00 17 602 015

Réalisation : Isabelle Guigüe

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture



Cas-type HO3

EN MONTAGNE VOSGIENNE, UN SYSTÈME OVIN SPÉCIALISÉ AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX D'HERBE EN VENTE DIRECTE



A partir d'une troupe de 300 brebis de type rustique



Une exploitation de 60 ha de SAU de qualité très moyenne, 100% en herbe avec un parcellaire généralement accidenté (zones rocheuses, fortes pentes ou landes arbustives). La main-d'œuvre est composée du chef d'exploitation à 0,7 UMO, avec une activité salariale à l'extérieure en complément de revenu.

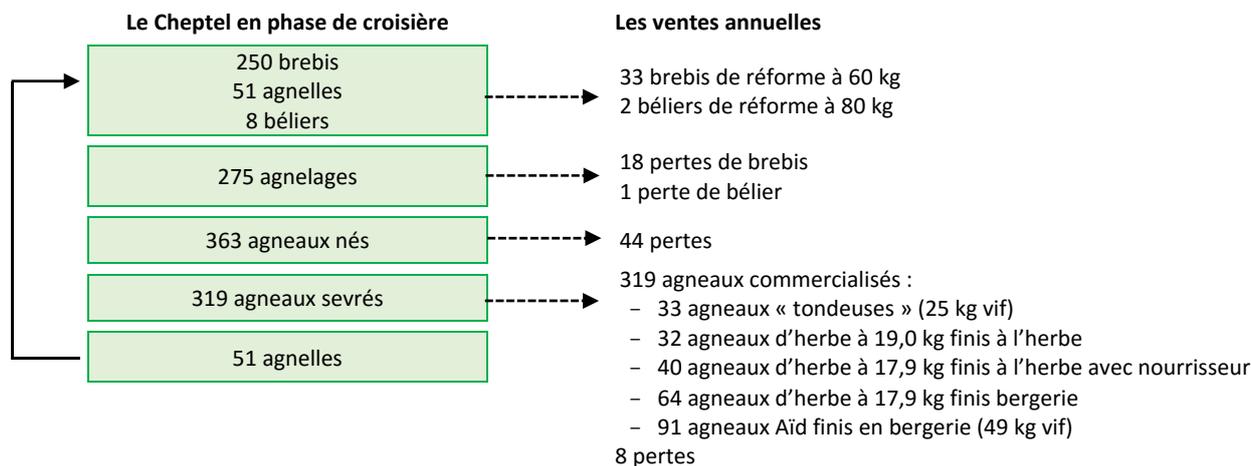
FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Elle est composée de 300 brebis de race rustique ou F1 rustique avec un agnelage principal de fin février jusqu'au 15 mai. Les agnelles ne sont mises à la reproduction que la seconde année. Les surfaces sont uniquement composées de prairies permanentes et le parcellaire est de plus en plus regroupé au fil des années. La partie mécanisable ne représente que 50% de la surface, elle est utilisée majoritairement pour constituer les stocks fourragers avec ou non du matériel spécifique pour travailler dans les pentes. La troupe pâture les terrains les plus difficiles (pentes et zones rocheuses) composés de bruyères, fougères, genêts et ligneux qu'il faut entretenir manuellement afin d'éviter leur développement. La paille pour la litière est achetée. Les agneaux sont élevés à l'herbe, 25% sont engraisés sans complément. Parmi cette catégorie, il y a une quantité non négligeable d'agneaux vendus auprès de particuliers pour les parcs. Le restant des agneaux est fini à l'herbe avec un granulé distribué à l'aide de nourrisseurs ou rentrés en bergerie. La consommation de concentré par agneau est de 55 kg. Les ventes s'étalent de début mai à décembre.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 60 ha de SAU → Prairies Permanentes : 60 ha
- Chargement : 0,7 UGB/ha de SFP

Schéma de fonctionnement 44 UGB – 301 brebis (288 Effectif Moyen Présent)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	91 %
Prolificité	132 %
Mortalité agneaux	12 %
Productivité numérique	106 %
Productivité pondérale par EMP	20,6 kg
Réforme	11 %
Age première mise bas	23 mois

Concentré total
96 kg/EMP

Agneaux	Herbe
Age au sevrage	120 j
Age à la vente	210 j
GMQ	172 g/j
Poids de carcasse	19,4 kg
Concentré par agneau	55 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	35 kg

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2016 EN VITESSE DE CROISIÈRE

PRODUIT BRUT TOTAL	66 610 €	CHARGES	35 808 €
Viande ovine	41 411 €	Charges opérationnelles	16 778 €
33 brebis de réforme à 55 €		25 % du PB : 280 €/ha	
2 béliers de réforme à 90 €		Animaux	14 267 €
33 agneaux « tondeuses » à 85 € pièce		Dont concentré : 8 396 €	
32 agneaux finis à l'herbe : 19 kgc à 6,10 €/kg		Dont véto : 3 010 €	
40 agneaux d'herbe complétés : 17,90 kgc à 6,10 €/kg		Surface fourragère	2 511 €
64 agneaux d'herbe finis bergerie : 17,90 kgc à 6,10 €/kg		42 €/ha	
91 agneaux Aïd finis bergerie à 156 € pièce		Charges de structure	19 030 €
- 3 mâles reproducteurs achetés à 500 €		29 % du PB : 317 €/ha	
1 009 kg de laine à 1,15 €/kg		(hors amortissement et frais financiers)	
301 aides ovines à 16,49 € + majoration à 7,10 €		Dont fermage	3 616 €
301 aides ovines à 1,98 € de majoration des 500 premières		charges sociales	6 360 €
Autres produits	13 827 €	mécanisation	5 454 €
50 ha ICHN à 199 €			
60 ha ICHN complément SF à 64,70 €			
DPU	11 372 €	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	30 802 €
60 ha à 189,54 €		46 % du produit brut	
TRÉSORERIE		REVENU	
Annuités	8 659 €	Amortissement	7 560 €
Soit 144 €/ha	28 % EBE	Frais financiers	1 732 €
DISPONIBLE POUR :		RÉSULTAT COURANT	21 510 €
L'AUTOFINANCEMENT	4 663 €		
LA FAMILLE	17 480 €		

COMMENTAIRES DE L'ANNEE

Atelier OV

Le produit atteint 151 €/brebis grâce à une valorisation en vente directe d'une partie des agneaux, il est stable par rapport à 2015. La maîtrise du poste concentré permet d'obtenir une marge brute de 95 €/brebis.

Economie globale

L'année 2016 a été marquée par une hausse des cours de l'agneau d'herbe et une baisse des aliments de 4 % à 6 %. Au final, l'EBE progresse de 4,5 % par rapport à 2015.

L'efficacité économique est très bonne avec un EBE/PB de 46%.

Le disponible est de 31 600 €/UTH.

INSTALLATION ET REPRISE

Montant du capital : 108 000 €, soit 1 800 €/ha.

Montant total de la reprise : 95 000 €

Elle se compose de :

- Cheptel 37 900 € : 4 330 € sur 10 ans à 2,5 %
- Bâtiment 19 400 € : 2 037 € sur 12 ans à 3,75 %
- Matériel 21 600 € : 3 175 € sur 8 ans à 3,75 %
- Stocks fourrage et avances aux cultures 16 100 € : 3 591 € sur 5 ans à 3,75 %.

Les annuités sont de 13 134 € durant les 5 premières années.

Le montant de la reprise est basé sur un cheptel avec une bonne valeur génétique et une partie des brebis gestantes, des bâtiments fonctionnels et du matériel en bon état.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2017 – Référence Idele : 00 17 602 015

Réalisation : Isabelle Guigue

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture



Cas-type HO4

EN ZONE HERBAGÈRE, UN SYSTÈME OVIN SPÉCIALISÉ AVEC UNE PRODUCTION MIXTE D'AGNEAUX (35% BERGERIE, 65% HERBE)

A partir d'une troupe de 1 000 brebis en race lourde



Une exploitation de 170 ha de SAU dont 150 ha d'herbe. La main-d'œuvre est composée d'un couple comptant pour 2 UTH. Ce type d'exploitation peut se rencontrer avec un chef d'exploitation et un salarié.

FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 1 000 brebis de race lourde, avec deux agnelages principaux en mars/avril (530 mises bas) et en octobre/novembre (240 mises bas). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu début janvier.

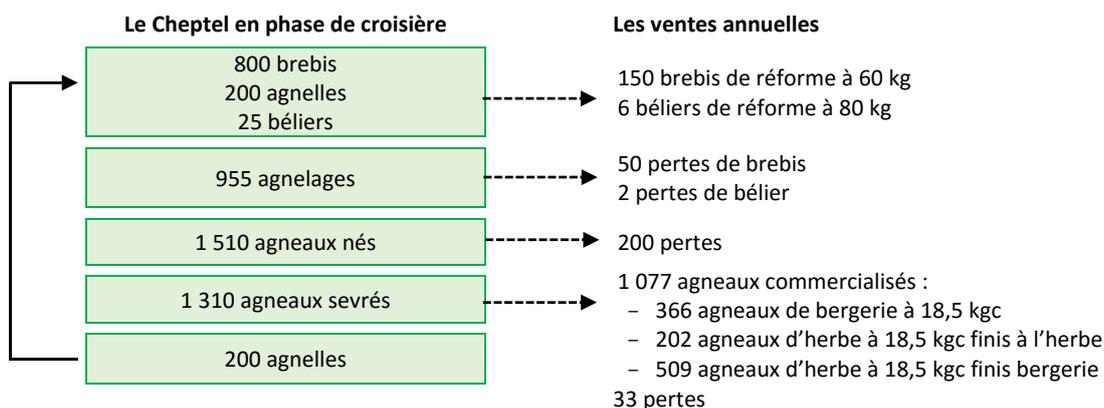
Les surfaces en herbe sont valorisées au printemps avec un chargement de 14 brebis/ha d'herbe. 70 ha sont récoltés en foin et 25 ha en regain pour alimenter les brebis en hiver.

Les agneaux élevés en bergerie consomment 85 kg d'aliment (50% céréales et 50% complémentaire 24% MAT) et sont commercialisés en mars/avril. 20% des agneaux sont finis à l'herbe alors que les autres reçoivent en complément 40 à 70 kg de concentré. Vente juillet à octobre.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- **170 ha de SAU** → Blé : 10 ha à 65 qx/ha
Orge d'hiver : 5 ha à 60 qx/ha
Triticale : 5 ha à 65 qx/ha
Prairies Permanentes : 150 ha
- **Chargement : 1,1 UGB/ha de SFP**

Schéma de fonctionnement 160 UGB – 1 000 brebis (1 039 Effectif Moyen Présent)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	96 %
Prolificté	158 %
Mortalité agneaux	13 %
Productivité numérique	131 %
Productivité pondérale par EMP	23,3 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	14 mois

Concentré total
138 kg/EMP

Agneaux	Bergerie	Herbe
Age au sevrage	75 j	90 j
Age à la vente	130 j	175 j
GMQ	268 g/j	199 g/j
Poids de carcasse	18,5 kg	18,5 kg
Concentré par agneau	85 kg	38 kg
Brebis		
Concentré brebis par EMP	61 kg	

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2016 EN VITESSE DE CROISIÈRE

PRODUIT BRUT TOTAL	211 632 €
Viande ovine	155 030 €
150 brebis de réforme à 55 €	
6 béliers de réforme à 90 €	
366 agneaux de bergerie : 18,49 kgc à 6,10 €/kg	
202 agneaux finis à l'herbe : 18,49 kgc à 6,10 €/kg	
509 agneaux d'herbe finis bergerie : 18,49 kgc à 6,10 €/kg	
- 8 mâles reproducteurs achetés à 500 €	
3 638 kg de laine à 1,15 €/kg	
1 000 aides ovines à 16,49 € + majoration à 7,08 €	
500 aides ovines à 1,98 € de majoration des 500 premières	
Culture de vente	16 250 €
10 ha de blé : 65 € qx à 13 €/qx	
5 ha d'orge d'hiver : 60 qx à 13 €/qx	
5 ha de triticale : 65 qx à 12 €/qx	
Autres produits	9 101 €
50 ha ICHN à 85 €	
75 ha ICHN complément SF à 64,70 €	
DPU	31 251 €
170 ha à 183,83 €	

CHARGES	135 484 €
Charges opérationnelles	66 087 €
31 % du PB : 389 €/ha	
Animaux	51 717 €
Dont concentré : 34 945 €	
Dont véto : 9 456 €	
Surface fourragère	6 638 €
44 €/ha	
Cultures	7 731 €
387 €/ha	
Charges de structure	69 398 €
33 % du PB : 408 €/ha	
(hors amortissement et frais financiers)	
Dont fermage	19 244 €
charges sociales	13 999 €
mécanisation	17 308 €

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	76 147 €
	36 % du produit brut

TRÉSORERIE	
Annuités	27 512 €
Soit 162 €/ha	36 % EBE
DISPONIBLE POUR :	
L'AUTOFINANCEMENT	14 814 €
LA FAMILLE	33 821 €

REVENU	
Amortissement	26 894 €
Frais financiers	5 502 €
RÉSULTAT COURANT	43 751 €

COMMENTAIRES DE L'ANNEE

Atelier OV

Le produit atteint 160 €/brebis grâce à de bons résultats techniques. Il est stable par rapport à 2015 grâce à la revalorisation des agneaux d'herbe qui compense la baisse de l'Aide Ovine (- 3 %) et du prix des agneaux de bergerie (- 2,4 %).

Le poste aliment est en baisse de 3 %. La marge brute est de 102 €/brebis (stable par rapport à 2015).

Economie globale

La marge brute cultures (426 €/ha) est en baisse de 20 %. L'EBE baisse de 1 % par rapport à 2015.

L'efficacité économique est correcte avec un EBE/PB de 36%. Le disponible est de 24 300 €/UTH.

INSTALLATION ET REPRISE

Montant du capital : 384 200 €, soit 2 260 €/ha.

Montant total de la reprise : 329 000 €

Elle se compose de :

- Cheptel 129 175 € : 14 759 € sur 10 ans à 2,5 %
- Bâtiment 57 630 € : 6 052 € sur 12 ans à 3,75 %
- Matériel 84 524 € : 12 425 € sur 8 ans à 3,75 %
- Stocks fourrage et avances aux cultures 57 630 € : 12 854 € sur 5 ans à 3,75 %.

Les annuités sont de 46 091 € durant les 5 premières années.

Le montant de la reprise est basé sur un cheptel avec une bonne valeur génétique et une partie des brebis gestantes, des bâtiments fonctionnels et du matériel en bon état.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2017 – Référence Idele : 00 17 602 015

Réalisation : Isabelle Guigue

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture



Cas-type HLO2

EN ZONE HERBAGÈRE, UN SYSTÈME BOVINS LAIT- OVINS AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX D'HERBE

A partir d'une troupe de 375 brebis en race lourde et 41 vaches
laitières pour un quota de 250 000 l lait



Une exploitation de 120 ha de SAU dont 95 ha d'herbe. Les terres sont de bonne qualité, peu sèches. La main-d'œuvre est composée de 1,9 UTH. Ce type d'exploitation se rencontre avec un chef d'exploitation et de la main-d'œuvre complémentaire pour la traite et les agnelages.

FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 375 brebis de race lourde, avec un agnelage en mars/avril (270 mises bas). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasses ont lieu mi-avril (85 mises bas).

Les surfaces en herbe sont valorisées avec un chargement de 7,8 brebis/ha au printemps (en pâturage simultané avec les bovins, soit 38 ares/UGB au total). L'atelier ovin consomme 86 tonnes de matière sèche sur les 284 récoltées.

Pourquoi mettre en place des ovins ?

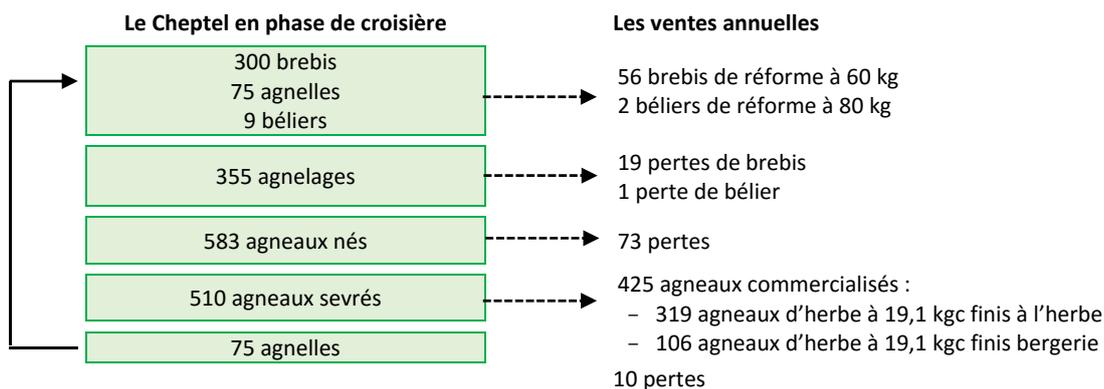
- Pour valoriser l'herbe avec une production bénéficiant d'aide couplée (AO, ICHN selon le zonage) et qui reste bien placée économiquement. Elle demande peu de capital, avec un retour investissement rapide.
- Pour optimiser le pâturage avec une complémentarité bovins/ovins et un intérêt sur le parasitisme.
- Par goût pour la production et pour valoriser la main-d'œuvre disponible sur l'exploitation.

25 % des agneaux sont vendus au sevrage sans complémentation, les autres reçoivent entre 40 et 70 kg de concentré.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- **120 ha de SAU** → Blé : 9,5 ha à 60 qx/ha
Orge d'hiver : 5,5 ha à 55 qx/ha
Bandes enherbées : 0,5 ha
Maïs ensilage : 9,5 ha à 11 tMS/ha
Prairies Permanentes : 95 ha
- **Chargement : 1,2 UGB/ha de SFP**

Schéma de fonctionnement 129 UGB – 375 brebis (363 Effectif Moyen Présent) – 41 vaches laitières (73 UGB)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	95 %
Prolificté	164 %
Mortalité agneaux	13 %
Productivité numérique	136 %
Productivité pondérale par EMP	27 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	13 mois

Concentré total
128 kg/EMP

Agneaux	Herbe
Age au sevrage	120 j
Age à la vente	160 j
GMQ	225 g/j
Poids de carcasse	19,1 kg
Concentré par agneau	45 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	64 kg

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2016 EN VITESSE DE CROISIÈRE

PRODUIT BRUT TOTAL 188 576 € Viande ovine 63 718 € 56 brebis de réforme à 65 € 2 béliers de réforme à 90 € 319 agneaux finis à l'herbe : 19,11 kgc à 6,20 €/kg 106 agneaux d'herbe finis bergerie : 19,11 kgc à 6,20 €/kg - 3 mâles reproducteurs achetés à 500 € 1 269 kg de laine à 1,15 €/kg 375 aides ovines à 16,49 € + majoration à 7,10 € 375 aides ovines à 1,98 € de majoration des 500 premières Production laitière 88 928 € Lait : 250 m ³ à 295 €/m ³ 12 vaches de réforme : 300 kg à 2,35 €/kg 3 génisses pleines : 1 000 € 2 génisses vides : 728,50 € 19 veaux mâles : 40 € 40 veaux mâles : 37,50 € Culture de vente 11 343 € 9,5 ha de blé : 60 qx à 13 € 5,5 ha d'orge d'hiver : 55 qx à 13 € DPU 24 587 € 120 ha à 204,89 €	CHARGES 123 660 € Charges opérationnelles 62 482 € 33 % du PB : 521 €/ha Animaux 48 019 € Ovins 16 848 € Dont concentré : 10 021 € Dont véto : 3 750 € Bovins lait 31 171 € Surface fourragère 8 666 € 83 €/ha Culture 5 797 € 374 €/ha Charges de structure 61 178 € 32 % du PB : 510 €/ha (hors amortissement et frais financiers) Dont fermage 13 584 € charges sociales 11 355 € mécanisation 15 894 €
	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION 64 916 € 34 % du produit brut
TRÉSORERIE	REVENU
Annuités 24 515 € Soit 204 €/ha 38 % EBE	Amortissement 27 720 € Frais financiers 4 903 €
DISPONIBLE POUR : L'AUTOFINANCEMENT 13 200 € LA FAMILLE 27 201 €	RÉSULTAT COURANT 32 293 €

COMMENTAIRES DE L'ANNEE

Atelier OV

Le produit atteint 170 €/brebis grâce à de bons résultats techniques. La hausse du prix des agneaux compense la baisse de l'Aide Ovine.

Le poste aliment est en baisse de 5 %. La marge brute est de 118 €/brebis (+ 2 € par rapport à 2015).

Economie globale

La marge brute du lait baisse de 12 % à 207 €/1000 l et celle des cultures de 22 % à 358 €/ha. L'EBE baisse de 6 % par rapport à 2015.

L'efficacité économique est correcte avec un EBE/PB de 34%. Le disponible est de 21 300 €/UTH.

INSTALLATION ET REPRISE

Montant du capital : 396 000 €, soit 3 300 €/ha.

Montant total de la reprise : 338 000 €

Elle se compose de :

- Cheptel 156 000 € : 17 820 € sur 10 ans à 2,5 %
- Bâtiment 99 000 € : 10 400 € sur 12 ans à 3,75 %
- Matériel 55 400 € : 8 140 € sur 8 ans à 3,75 %
- Stocks fourrage et avances aux cultures 27 700 € : 6 180 € sur 5 ans à 3,75 %.

Les annuités sont de 42 550 € durant les 5 premières années.

Le montant de la reprise est basé sur un cheptel avec une bonne valeur génétique et une partie des brebis gestantes, des bâtiments fonctionnels et du matériel en bon état.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2017 – Référence Idele : 00 17 602 015

Réalisation : Isabelle Guigue

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture



Cas-type HBVO

EN ZONE HERBAGÈRE, UN SYSTÈME BOVINS VIANDE- OVINS AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX D'HERBE

A partir d'une troupe de 251 brebis en race lourde et 52 vaches
allaitantes en système naisseur



Une exploitation de 100 ha de SAU tout en herbe. Les terres sont de bonne qualité, peu séchantes. La main-d'œuvre est composée de 1,5 UTH. Ce type d'exploitation se rencontre avec un chef d'exploitation et de la main-d'œuvre complémentaire pour les agnelages.

FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 250 brebis de race lourde (dont 50 antenaises), avec un agnelage en mars/avril (238 mises bas). Les mises bas des agnelles ont lieu mi-avril.

Les surfaces en herbe sont valorisées avec un chargement de 4,7 brebis/ha au printemps (en pâturage simultané avec les bovins, soit 38 ares/UGB au total). 186 tonnes de matière sèche sont récoltées sur 56 ha en 1^{ère} coupe et 6 ha de regain. L'atelier ovin en consomme 39 tonnes.

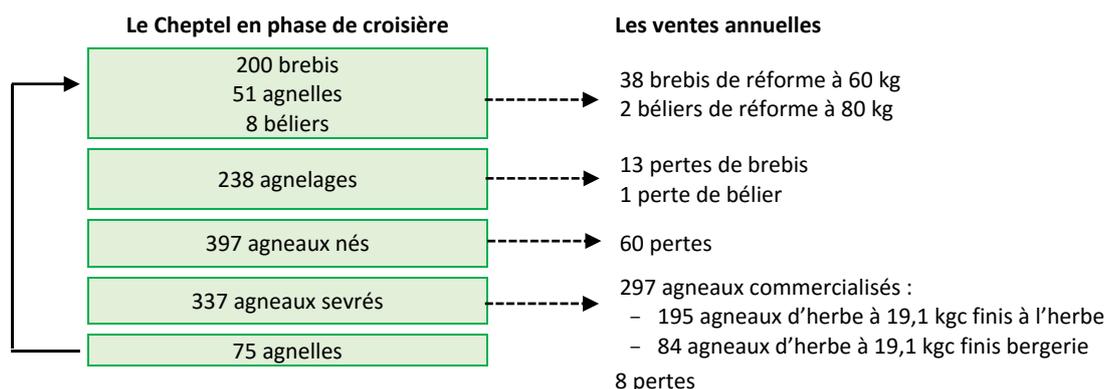
Les deux derniers mois de gestation, les brebis reçoivent 1,2 kg de foin et 500 g de concentré par jour (200 g pour les fœtus simples et 600 g pour les autres). Le 1^{er} mois de lactation a lieu en bergerie. Les brebis reçoivent 1,9 kg de foin et 1,1 kg de concentré par jour (0,8 kg à 1,4 kg en fonction du nombre d'agneaux).

Les brebis sortent avec leurs agneaux mi-avril, sans complémentation. Le sevrage des agneaux a lieu à la mi-juillet. 70% des agneaux ne sont pas complétés. Les 30% restant sont finis en bergerie avec 50 kg de concentrés.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 100 ha de SAU → Prairies Permanentes : 100 ha
- Chargement : 1,2 UGB/ha de SFP

Schéma de fonctionnement 116 UGB – 251 brebis (224 Effectif Moyen Présent) – 52 vaches allaitantes (81 UGB)



Les performances de l'atelier ovin

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	95 %
Prolificité	167 %
Mortalité agneaux	15 %
Productivité numérique	134 %
Productivité pondérale par EMP	29 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	13 mois

Concentré
total
87 kg/EMP

Agneaux	Herbe
Age au sevrage	120 j
Age à la vente	200 j
GMQ	180 g/j
Poids de carcasse	19,1 kg
Concentré par agneau	13 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	67 kg

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2016 EN VITESSE DE CROISIÈRE

PRODUIT BRUT TOTAL	131 606 €	CHARGES	78 666 €
Viande ovine	41 490 €	Charges opérationnelles	30 600 €
38 brebis de réforme à 65 €		23 % du PB : 306 €/ha	
2 béliers de réforme à 90 €		Animaux	26 341 €
195 agneaux finis à l'herbe : 19,09 kgc à 6,20 €/kg		Ovins	10 125 €
84 agneaux d'herbe finis bergerie : 19,09 kgc à 6,20 €/kg		Dont concentré :	13 398 €
- 3 mâles reproducteurs achetés à 500 €		Dont véto :	6 399 €
787 kg de laine à 1,15 €/kg		Bovins	16 216 €
251 aides ovines : 16,49 € + majoration à 7,08 €		Surface fourragère	4 259 €
251 aides ovines à 1,98 € de majoration des 500 premières		43 €/ha	
Viande bovine	64 701 €	Charges de structure	48 066 €
10 vaches de réforme : 380 kg à 3,74 €/kg		37 % du PB : 481 €/ha	
0,7 taureaux de réforme : 600 kgc à 2,70 €/kg		(hors amortissement et frais financiers)	
13,5 génisses de viande : 370 kgc à 4,20 €/kg		Dont fermage	11 320 €
9 broutards : 300 kgv à 2,78 €/kg		charges sociales	9 596 €
16 broutards : 320 kgv à 2,78 €/kg		mécanisation	12 142 €
- 0,7 mâles reproducteurs achetés à 2 800 €			
0 ABA : 8 557 €			
Autres produits	8 120 €		
50 ha ICHN à 65,42 €			
75 ha ICHN complément SF à 64,65 €			
DPU	17 295 €	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	52 940 €
100 ha à 173,00 €			40 % du produit brut
TRÉSORERIE			REVENU
Annuités	17 109 €	Amortissement	23 100 €
Soit 171 €/ha	32 % EBE	Frais financiers	3 422 €
DISPONIBLE POUR :		RÉSULTAT COURANT	26 419 €
L'AUTOFINANCEMENT	9 212 €		
LA FAMILLE	26 619 €		

COMMENTAIRES DE L'ANNEE

Atelier OV

Le produit atteint 171 €/brebis grâce à de bons résultats techniques. Il est en légère hausse grâce à l'augmentation du prix de l'agneau qui compense la baisse de l'Aide Ovine. La maîtrise du poste concentré (avec achat d'aliment à 250 €/t pour les brebis) permet d'obtenir une marge brute de 126 €/brebis.

Economie globale

La marge brute bovine est en baisse de 7% à 604 €/UGB. L'EBE baisse de 2% par rapport à 2015. L'efficacité économique est bonne avec un EBE/PB de 40%. Le disponible est de 23 900 €/UTH.

INSTALLATION ET REPRISE

Montant du capital : 330 000 €, soit 3 300 €/ha.

Montant total de la reprise : 302 000 €

Elle se compose de :

- Cheptel 150 000 € : 17 140 € sur 10 ans à 2,5 %
- Bâtiment 83 000 € : 8 660 € sur 12 ans à 3,75 %
- Matériel 46 000 € : 6 800 € sur 8 ans à 3,75 %
- Stocks fourrages et avances aux cultures 23 000 € : 5 150 € sur 5 ans à 3,75 %.

Les annuités sont de 37 750 € durant les 5 premières années.

Le montant de la reprise est basé sur un cheptel avec une bonne valeur génétique et une partie des brebis gestantes, des bâtiments fonctionnels et du matériel en bon état.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2017 – Référence Idele : 00 17 602 015

Réalisation : Isabelle Guigue

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture



Cas-type PO

EN ZONE DE PLAINE, UN SYSTÈME CÉRÉALIER OVIN AVEC 45 % D'HERBE VALORISÉE AVEC UNE PRODUCTION MIXTE D'AGNEAUX



A partir d'une troupe de 550 brebis en races lourdes, une production de 60 % d'agneaux de bergerie et 40 % d'herbe



Une exploitation de 150 ha de SAU dont 69 ha d'herbe. La main-d'œuvre est composée d'un couple comptant pour 1,5 UTH. Ce type d'exploitation peut se rencontrer avec un chef d'exploitation et un salarié à mi-temps.

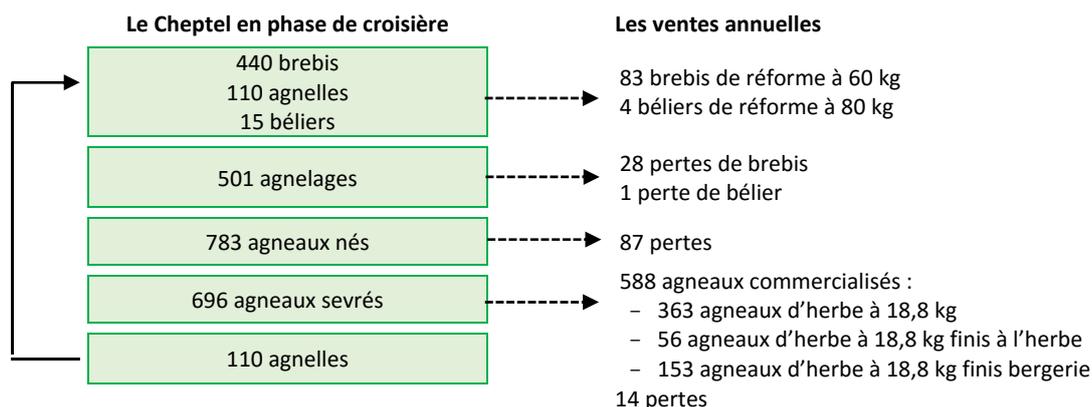
FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 550 brebis de race lourde, avec deux agnelages principaux en octobre/novembre (234 mises bas) et en mars/avril (158 mises bas). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu mi-décembre (109 mises bas). Les surfaces en herbe sont valorisées au printemps avec un chargement de 15 brebis/ha d'herbe. 31 ha sont récoltés en foin et 20 ha en regain pour alimenter les brebis en hiver. Les agneaux élevés en bergerie consomment 90 kg d'aliment (aliment du commerce) et sont commercialisés en février/avril. Pour les agneaux d'herbe, 25 % sont finis ans complémentation alors que les autres reçoivent à l'herbe et/ou en bergerie en moyenne 53 kg de concentrés. L'aliment du commerce peut-être remplacé par un aliment fermier.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 150 ha de SAU → Blé : 27 ha à 70 qx/ha
Colza : 27 ha à 35 qx/ha
Orge d'hiver : 26,5 ha à 70 qx/ha
Bandes enherbées : 0,5 ha
Prairies Permanentes : 69 ha
- **Chargement : 1,25 UGB/ha de SFP**

Schéma de fonctionnement 86 UGB – 550 brebis (555 Effectif Moyen Présent)



Les performances de l'atelier ovin

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	91 %
Prolificité	156 %
Mortalité agneaux	11 %
Productivité numérique	127 %
Productivité pondérale par EMP	23,5 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	14 mois

Concentré total
171 kg/EMP

	Bergerie	Herbe
Agneaux		
Age au sevrage	77 j	120 j
Age à la vente	130 j	165 j
GMQ	271 g/j	218 g/j
Poids de carcasse	18,8 kg	18,8 kg
Concentré par agneau	90 kg	40 kg
Brebis		
Concentré brebis par EMP	70 kg	

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2016 EN VITESSE DE CROISIÈRE

PRODUIT BRUT TOTAL	201 225 €	CHARGES	131 667 €
Viande ovine	85 940 €	Charges opérationnelles	70 661 €
83 brebis de réforme à 55 €		35 % du PB : 471 €/ha	
4 béliers de réforme à 90 €		Animaux	32 046 €
379 agneaux de bergerie : 18,77 kgc à 6,10 €/kg		Dont concentré : 23 180 €	
56 agneaux finis à l'herbe : 18,77 kgc à 6,10 €/kg		Dont véto : 4 933 €	
153 agneaux d'herbe finis bergerie : 18,77 kgc à 6,10 €/kg		Surface fourragère	5 755 €
- 5 mâles reproducteurs achetés à 500 €		83 €/ha	
1 944 kg de laine à 1,15 €/kg		Culture	32 860 €
550 aides ovines : 16,49 € + majoration à 7,08 €		406 €/ha	
500 aides ovines à 1,98 € de majoration des 500 premières		Charges de structure	61 007 €
Culture de vente	84 321 €	30 % du PB : 407 €/ha	
27,00 ha de blé : 70 qx à 13 €		(hors amortissement et frais financiers)	
26,50 ha d'orge d'hiver : 70 qx à 13 €		Dont fermage	13 972 €
27,00 ha de colza : 35 qx à 37 €		charges sociales	13 307 €
30,52 t de paille : 22 €/t		mécanisation	15 413 €
DPU	30 963 €	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	69 558 €
150 ha à 206,42 €		35 % du produit brut	
TRÉSORERIE		REVENU	
Annuités	26 159 €	Amortissement	25 200 €
Soit 174 €/ha	38 % EBE	Frais financiers	5 232 €
DISPONIBLE POUR :		RÉSULTAT COURANT	39 126 €
L'AUTOFINANCEMENT	14 086 €		
LA FAMILLE	29 313 €		

COMMENTAIRES DE L'ANNEE

Atelier OV

Le produit atteint 157 €/brebis grâce à de bons résultats techniques et l'augmentation du prix des agneaux d'herbe de 1,5% en 2016.

Le poste aliment est en baisse de 6 % (baisse du concentré agneaux et des céréales autoconsommées). La marge brute ovine est stable à 88 €/brebis.

Economie globale

La marge brute cultures (635 €/ha) est en baisse de 8 %. L'EBE baisse de 4 % par rapport à 2015.

L'efficacité économique reste correcte avec un EBE/PB de 35%. Le disponible est de 28 900 €/UTH.

INSTALLATION ET REPRISE

Montant du capital : 360 000 €, soit 2 400 €/ha.

Montant total de la reprise : 309 000 €

Elle se compose de :

- Cheptel 75 000 € : 8 569 € sur 10 ans à 2,5 %
- Bâtiment 79 200 € : 8 317 € sur 12 ans à 3,75 %
- Matériel 100 800 € : 14 817 € sur 8 ans à 3,75 %
- Stocks fourrage et avances aux cultures 54 000 € : 12 045 € sur 5 ans à 3,75 %.

Les annuités sont de 43 749 € durant les 5 premières années.

Le montant de la reprise est basé sur un cheptel avec une bonne valeur génétique et une partie des brebis gestantes, des bâtiments fonctionnels et du matériel en bon état.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2017 – Référence Idele : 00 17 602 015

Réalisation : Isabelle Guigue

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture



Cas-type CVO1 – race prolifique

UN SYSTÈME CÉRÉALIER-OVIN EN ZONE DE PLAINES AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX DE BERGERIE

Une troupe de 500 brebis de race prolifique avec un agnelage/an et une conduite fourragère intensive mais autonome (1,7 UGB/ha)



Une exploitation de 250 ha de SAU dont 45 ha d'herbe non labourable. La main-d'œuvre est composée de 2 chefs d'exploitation au sein d'un GAEC. Ce type d'exploitation peut se rencontrer avec un chef d'exploitation et un salarié à plein temps. Les ovins servent à valoriser les prairies permanentes et à conforter le revenu. La main-d'œuvre disponible en hiver a permis de développer cet atelier complémentaire.

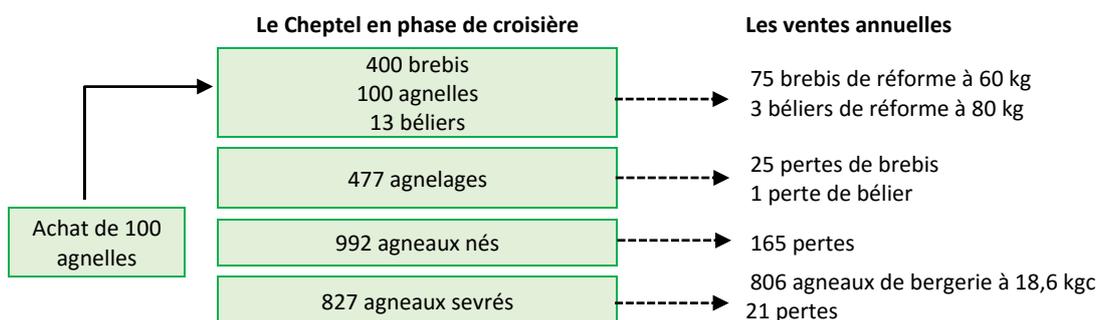
FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 500 brebis de race prolifique, avec un agnelage principal du 20 août au 15 octobre (320 brebis). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu du 15 décembre au 15 février. Les surfaces en herbe sont valorisées par les brebis en gestation avec un chargement de 20 brebis/ha d'herbe. La récolte de foin est réalisée sur 20 ha, dont 15 ha récoltés en regain. Les brebis sont rentrées en bâtiment dès le 5 août, ce qui laisse la possibilité de faire une récolte d'automne derrière le pâturage. Les stocks hivernaux en fourrage sont basés sur le foin et la paille. Les rations sont corrigées avec des céréales prélevées et du tourteau. Les agneaux sont élevés en bergerie, ils consomment 84 kg d'aliment complet et de la paille à volonté. Ils sont commercialisés de décembre à juin, avec un poids moyen de 18,6 kg de carcasse. Les agnelles sont achetées en février et restent en bergerie jusqu'au 1^{er} mai, puis sont mises en pâture avec une complémentation suivant la disponibilité en herbe (300 g de céréales sur la moitié de la période de pâture).

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 250 ha de SAU →
 - Blé : 70 ha à 70 qx/ha
 - Colza : 73 ha à 35 qx/ha
 - Orge d'hiver : 40 ha à 70 qx/ha
 - Orge de printemps : 21 ha à 55 qx/ha
 - Bande enherbées : 1 ha
 - Prairies Permanentes : 45 ha
- **Chargement : 1,7 UGB/ha de SFP**

Schéma de fonctionnement 78 UGB – 500 brebis (503 Effectif Moyen Présent)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	95 %
Prolificité	208 %
Mortalité agneaux	17 %
Productivité numérique	165 %
Productivité pondérale par EMP	29,8 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	15 mois

Concentré total
261 kg/EMP

Agneaux	Bergerie
Age au sevrage	80 j
Age à la vente	125 j
GMQ	288 g/j
Poids de carcasse	18,6 kg
Concentré par agneau	84 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	119 kg

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2016 EN VITESSE DE CROISIÈRE

PRODUIT BRUT TOTAL	361 339 €	CHARGES	242 688 €
Viande ovine	92 628 €	Charges opérationnelles	130 700 €
75 brebis de réforme à 55 €		36 % du PB : 523 €/ha	
3 béliers de réforme à 90 €		Animaux	40 907 €
806 agneaux de bergerie : 18,60 kg à 6,10 €/kg		Dont concentré : 33 132 €	
- 4 mâles reproducteurs achetés à 500 €		Dont véto : 4 200 €	
1 760 kg de laine à 1,15 €/kg		Surface fourragère	6 552 €
500 aides ovines : 16,49 € + majoration à 7,08 €		146 €/ha	
500 aides ovines à 1,98 € de majoration des 500 premières		Cultures	83 241 €
		406 €/ha	
Cultures de vente	215 781 €	Charges de structure	111 988 €
70 ha de blé : 70 qx à 13,00 €		31 % du PB : 448 €/ha	
40 ha d'orge d'hiver : 70 qx à 13,00 €		(hors amortissement et frais financiers)	
73 ha de colza : 35 qx à 37 €		Dont fermage	28 300 €
21 ha d'orge de printemps : 55 qx à 16,50 €		charges sociales	17 277 €
94,93 t de paille à 22 €		mécanisation	37 792 €
DPU	52 930 €		
250 ha à 211,72 €		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	118 650 €
			33 % du produit brut
TRÉSORERIE		REVENU	
Annuités	46 974 €	Amortissement	39 550 €
Soit 188 €/ha	40 % EBE	Frais financiers	9 395 €
DISPONIBLE POUR :		RÉSULTAT COURANT	69 706 €
L'AUTOFINANCEMENT	25 294 €		
LA FAMILLE	46 383 €		

COMMENTAIRES DE L'ANNEE

Atelier OV

Le produit atteint 186 €/brebis grâce à de bons résultats techniques, mais il est en baisse de 6 € (- 2,5 % sur le prix de l'agneau de bergerie et - 3 % sur les aides ovines).

Le poste aliment est en baisse de 5 % (baisse du concentré agneaux et des céréales autoconsommées). La marge brute est de 91 €/brebis (moins 4 € par rapport à 2015).

Economie globale

La marge brute cultures (647 €/ha) est en baisse de 5 %. L'EBE baisse de 4 % par rapport à 2015.

L'efficacité économique est stable, avec un EBE/PB à 33%. Le disponible est de 35 800 €/UTH.

INSTALLATION ET REPRISE

Montant du capital : 565 000 €, soit 2 260 €/ha.

Montant total de la reprise : 468 950 €

Elle se compose de :

- Cheptel 73 450 € : 8 392 € sur 10 ans à 2,5 %
- Bâtiment 84 750 € : 8 900 € sur 12 ans à 3,75 %
- Matériel 180 800 € : 26 577 € sur 8 ans à 3,75 %
- Stocks fourrages et avances aux cultures 129 950 € : 28 986 € sur 5 ans à 3,75 %.

Les annuités sont de 72 855 € durant les 5 premières années, soit 36 428 € par chef d'exploitation.

Le montant de la reprise est basé sur un cheptel avec une bonne valeur génétique et une partie des brebis gestantes, des bâtiments fonctionnels et du matériel en bon état.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2017 – Référence Idele : 00 17 602 015

Réalisation : Isabelle Guigue

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture



Cas-type CVO2 – 1,8 UGB/ha

UN SYSTÈME CÉRÉALIER-OVIN EN ZONE DE PLAINES AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX DE BERGERIE

Une troupe de 400 brebis de race lourde avec un agnelage/an et une conduite fourragère intensive mais autonome



Une exploitation de 170 ha de SAU dont 35 ha d'herbe non labourable. La main-d'œuvre est composée d'un couple comptant pour 1,5 UTH ou d'un chef d'exploitation et un salarié à mi-temps. Les terres labourables sont d'un bon potentiel agronomique.

Les ovins servent à valoriser les prairies permanentes et à conforter le revenu. La main-d'œuvre disponible en hiver a permis de développer cet atelier complémentaire.

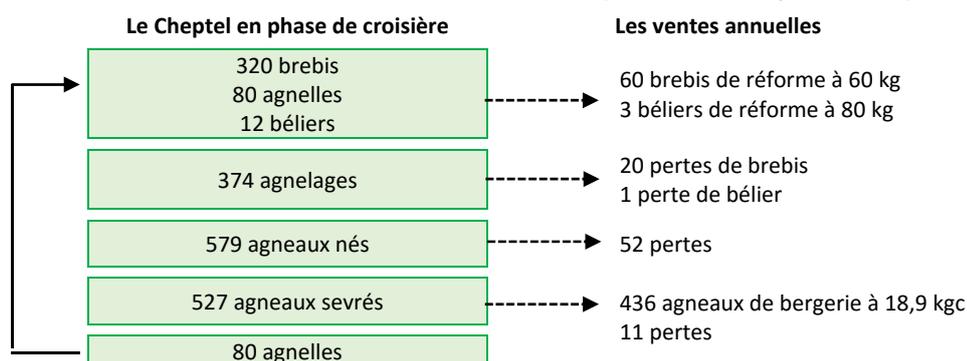
FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 400 brebis de race lourde, avec un agnelage principal à partir du 15 octobre jusqu'à fin novembre (250 brebis). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu du 15 décembre au 1^{er} mars. Les surfaces en herbe sont valorisées uniquement par des brebis taries avec un chargement de 20 brebis/ha d'herbe. La récolte de foin est réalisée sur 15 ha, dont 8 ha seront récoltés en regain. Les stocks hivernaux en fourrage grossier sont basés sur le foin récolté et la paille alimentaire. Les rations sont ajustées avec de la paille (distribuée en libre-service pour simplifier le travail) et corrigées avec des céréales prélevées et du tourteau. Les agneaux sont élevés en bergerie, consomment 86 kg d'aliment complet et de la paille à volonté. Ils sont commercialisés du 15 janvier à fin juin, avec un poids moyen de 18,9 kg de carcasse. Les agnelles restent en bergerie jusqu'au 15 mai, puis sont mises en pâture avec une complémentation suivant la disponibilité en herbe (400 g de céréales sur la moitié de la période de pâture).

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 170 ha de SAU →
 - Blé : 42,5 ha à 70 qx/ha
 - Colza : 42,5 ha à 35 qx/ha
 - Orge d'hiver : 25 ha à 70 qx/ha
 - Maïs grain : 23 ha à 80 qx/ha
 - Bandes enherbée : 2 ha
 - Prairies Permanentes : 35 ha
- **Chargement : 1,8 UGB/ha de SFP**

Schéma de fonctionnement 63 UGB – 400 brebis (406 Effectif Moyen Présent)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	94 %
Prolificté	155 %
Mortalité agneaux	9 %
Productivité numérique	132 %
Productivité pondérale par EMP	24,5 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	15 mois

Concentré total 194 kg/EMP

Agneaux	Bergerie
Age au sevrage	77 j
Age à la vente	126 j
GMQ	284 g/j
Poids de carcasse	18,9 kg
Concentré par agneau	86 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	81 kg

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2016 EN VITESSE DE CROISIÈRE

PRODUIT BRUT TOTAL 242 335 € Viande ovine 63 595 € 60 brebis de réforme à 55 € 3 béliers de réforme à 90 € 436 agneaux de bergerie : 18,86 kg à 6,10 €/kg - 4 mâles reproducteurs achetés à 500 € 1 420 kg de laine à 1,15 €/kg 400 aides ovines à 16,49 € + majoration à 7,08 € 400 aides ovines à 1,98 € de majoration des 500 premières Culture de vente 142 280 € 42,5 ha de blé : 70 qx à 13 € 25 ha d'orge d'hiver : 70 qx à 13 € 42,5 ha de colza : 35 qx à 37 € 23 ha de maïs grain : 80 qx à 13,5 € 44,42 t de paille à 22 €/t DPU 36 461 € 170 ha à 214,48 €	CHARGES 165 835 € Charges opérationnelles 87 664 € 36 % du PB : 516 €/ha Animaux 25 407 € Dont concentré : 19 187 € Dont véto : 3 360 € Surface fourragère 5 225 € 149 €/ha Culture 57 033 € 422 €/ha Charges de structure 78 171 € 32 % du PB : 460 €/ha (hors amortissement et frais financiers) Dont fermage 19 244 € charges sociales 13 893 € mécanisation 25 445 €
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION 76 500 € 32 % du produit brut	
TRÉSORERIE	REVENU
Annuités 31 504 € Soit 185 €/ha 41 % EBE	Amortissement 26 894 € Frais financiers 6 301 €
DISPONIBLE POUR : L'AUTOFINANCEMENT 16 963 € LA FAMILLE 28 033 €	RÉSULTAT COURANT 43 305 €

COMMENTAIRES DE L'ANNEE

Atelier OV

Le produit atteint 159 €/brebis grâce à de bons résultats techniques, mais il est en baisse de 4 € (- 2,5 % sur le prix de l'agneau de bergerie et - 3 % sur les aides ovines).

Le poste aliment est en baisse de 5% (baisse du concentré agneaux et des céréales autoconsommées). La marge brute est de 83 €/brebis (moins 2 € par rapport à 2015).

Economie globale

La marge brute cultures (631 €/ha) est en baisse de 4 %. L'EBE baisse de 3 % par rapport à 2015.

L'efficacité économique est stable, avec un EBE/PB à 32%. Le disponible est de 30 000 €/UTH.

INSTALLATION ET REPRISE

Montant du capital : 384 000 €, soit 2 260 €/ha.

Montant total de la reprise : 319 000 €

Elle se compose de :

- Cheptel 57 630 € : 6 585 € sur 10 ans à 2,5 %
- Bâtiment 57 630 € : 6 052 € sur 12 ans à 3,75 %
- Matériel 115 260 € : 16 943 € sur 8 ans à 3,75 %
- Stocks fourrages et avances aux cultures 88 366 € : 19 710 € sur 5 ans à 3,75 %.

Les annuités sont de 49 290 € durant les 5 premières années.

Le montant de la reprise est basé sur un cheptel avec une bonne valeur génétique et une partie des brebis gestantes, des bâtiments fonctionnels et du matériel en bon état.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2017 – Référence Idele : 00 17 602 015

Réalisation : Isabelle Guigue

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture



Cas-type CVO2 intensif – 3,2 UGB/ha

UN SYSTÈME CÉRÉALIER-OVIN EN ZONE DE PLAINES AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX DE BERGERIE

Une troupe de 400 brebis de race lourde avec un agnelage/an,
un chargement très élevé, une conduite non autonome avec achat
de foin et de luzerne déshydratée



Une exploitation de 170 ha de SAU dont 20 ha d'herbe non labourable. La main-d'œuvre est composée d'un couple comptant pour 1,5 UTH ou d'un chef d'exploitation et un salarié à mi-temps. Les terres labourables sont d'un bon potentiel agronomique et les prairies sont situées en coteau séchant. Les ovins servent à valoriser les prairies permanentes et à conforter le revenu. La main-d'œuvre disponible en hiver a permis de développer cet atelier complémentaire.

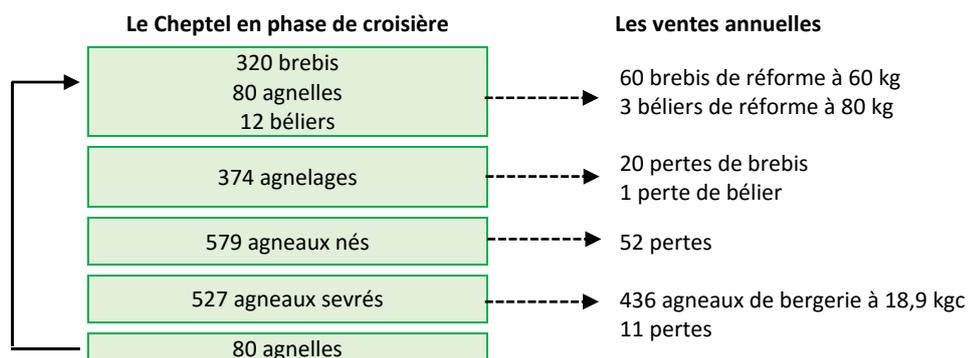
FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 400 brebis de race lourde, avec un agnelage principal à partir du 15 octobre jusqu'à fin novembre (250 brebis). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu début janvier au 15 février. Les surfaces en herbe sont valorisées uniquement par des brebis taries avec un chargement de 25 brebis/ha d'herbe. Seul 4 ha sont récoltés en foin, afin d'éviter le gaspillage d'herbe sur pied. Les stocks hivernaux en fourrage grossier sont basés principalement sur de la paille alimentaire, de la luzerne déshydratée et du foin acheté (53 tonnes). Ce dernier est utilisé pour alimenter les brebis après sevrage, il est distribué en libre-service pour simplifier le travail. Les agneaux sont élevés en bergerie, consomment 89 kg d'aliment complet et de la paille à volonté. Ils sont commercialisés du 15 janvier à fin juin, avec un poids moyen de 18,9 kg de carcasse. Les agnelles restent en bergerie jusqu'au 15 juin, puis sont remises sur une pâture saine avec une complémentation en concentré au parc.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 170 ha de SAU →
 - Blé : 50 ha à 70 qx/ha
 - Colza : 50 ha à 35 qx/ha
 - Orge d'hiver : 25 ha à 70 qx/ha
 - Maïs grain : 23 ha à 80 qx/ha
 - Bandes enherbées : 2 ha
 - Prairies Permanentes : 20 ha
- **Chargement : 3,2 UGB/ha de SFP**

Schéma de fonctionnement 63 UGB – 400 brebis (406 Effectif Moyen Présent)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	94 %
Prolificité	155 %
Mortalité agneaux	9 %
Productivité numérique	132 %
Productivité pondérale par EMP	24,5 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	14 mois

Concentré
total
268 kg/EMP

Agneaux	Bergerie
Age au sevrage	77 j
Age à la vente	126 j
GMQ	284 g/j
Poids de carcasse	18,9 kg
Concentré par agneau	88 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	152 kg

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2016 EN VITESSE DE CROISIÈRE

PRODUIT BRUT TOTAL	260 274 €	CHARGES	182 456 €
Viande ovine	63 595 €	Charges opérationnelles	104 083 €
60 brebis de réforme à 55 €		40 % du PB : 612 €/ha	
3 béliers de réforme à 90 €		Animaux	36 750 €
436 agneaux de bergerie : 18,86 kg à 6,10 €/kg		Dont concentré : 25 230 €	
- 4 mâles reproducteurs achetés à 500 €		Dont véto : 3 360 €	
1 420 kg de laine à 1,15 €/kg		Surface fourragère	3 728 €
400 aides ovines à 16,49 € + majoration à 7,08 €		186 €/ha	
400 aides ovines à 1,98 € de majoration des 500 premières		Culture	63 605 €
		424 €/ha	
Culture de vente	158 780 €	Charges de structure	78 373 €
50 ha de blé : 70 qx à 13 €		30 % du PB : 461 €/ha	
25 ha d'orge d'hiver : 70 qx à 13 €		(hors amortissement et frais financiers)	
50 ha de colza : 35 qx à 37 €		Dont fermage	19 244 €
23 ha de maïs grain : 80 qx à 13,5 €		charges sociales	14 096 €
42,74 t de paille à 22 €/t		mécanisation	25 445 €
DPU	37 899 €		
170 ha à 222,93 €			
		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	77 817 €
			30 % du produit brut
TRÉSORERIE		REVENU	
Annuités	33 836 €	Amortissement	26 894 €
Soit 199 €/ha	43 % EBE	Frais financiers	6 767 €
DISPONIBLE POUR :		RÉSULTAT COURANT	44 156 €
L'AUTOFINANCEMENT	18 219 €		
LA FAMILLE	25 762 €		

COMMENTAIRES DE L'ANNEE

Atelier OV

Le produit atteint 159 €/brebis grâce à de bons résultats techniques, mais il est en baisse de 4 € (- 2,5 % sur le prix de l'agneau de bergerie et - 3 % sur les aides ovines).

Le poste aliment est en baisse de 3 % (baisse du concentré agneaux et des céréales autoconsommées). La marge brute est de 58 €/brebis (moins 3 € par rapport à 2015).

Economie globale

La marge brute cultures (635 €/ha) est en baisse de 4 %. L'EBE baisse de 4 % par rapport à 2015.

L'efficacité économique est stable, avec un EBE/PB à 30%. Le disponible est de 29 300 €/UTH.

INSTALLATION ET REPRISE

Montant du capital : 384 000 €, soit 2 260 €/ha.

Montant total de la reprise : 319 000 €

Elle se compose de :

- Cheptel 57 630 € : 6 585 € sur 10 ans à 2,5 %
- Bâtiment 57 630 € : 6 052 € sur 12 ans à 3,75 %
- Matériel 115 260 € : 16 943 € sur 8 ans à 3,75 %
- Stocks fourrages et avances aux cultures 88 366 € : 19 710 € sur 5 ans à 3,75 %.

Les annuités sont de 49 290 € durant les 5 premières années.

Le montant de la reprise est basé sur un cheptel avec une bonne valeur génétique et une partie des brebis gestantes, des bâtiments fonctionnels et du matériel en bon état.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2017 – Référence Idele : 00 17 602 015

Réalisation : Isabelle Guigue

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture



CARNET D'ADRESSES

Pour les chambres d'agricultures		
Jean-Pierre SAULET-MOES Alsace	03 88 19 17 33 06 83 32 20 22	jp.saulet@alsace.chambagri.fr
Laurent KELLER Meurthe et Moselle	03 83 93 34 79 06 82 69 83 41	laurent.keller@meurthe-et-moselle.chambagri.fr
Pascal CARILLET Meuse	03 29 83 30 01 06 75 75 30 12	pascal.carillet@meuse.chambagri.fr
Christelle VAILLANT Moselle	03 87 66 12 46 06 80 61 85 80	christelle.vaillant@moselle.chambagri.fr
Dominique CANDAU Vosges	03 29 29 23 17 06 87 78 92 33	dominique.candau@vosges.chambagri.fr
Aline ROULEAU Ardennes	03 24 33 71 27 06 25 01 05 62	aline.rouleau@ardennes.chambagri.fr
Alain DEMOULIN Marne	03 26 64 08 13 06 72 07 53 08	alain.demoulin@marne.chambagri.fr
Marine ROSSELLE Haute-Marne	03 25 87 79 45 06 70 42 36 36	mrosselle@haute-marne.chambagri.fr
Lucie LEGROUX Bourgogne-Franche-Comté	03 63 08 51 09 06 27 31 01 57	lucie.legroux@bfc.chambagri.fr

Pour l'Institut de l'Élevage		
Gilles SAGET Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne et Franche-Comté	03 83 93 39 17	gillet.saget@idele.fr

MAXIMISER VOS CHANCES DE RÉUSSITE : simuler votre projet avec OVIPLAN

Pour vous aider à construire votre projet, un outil de simulation est à votre disposition auprès du conseiller spécialisé de votre Chambre d'Agriculture.

Il vous aidera à définir le type d'atelier ovin le plus approprié à votre exploitation en fonction de vos objectifs.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2017

Référence Idele : 00 17 602 015 – Réalisation : Isabelle Guigue

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

